

# Publication des demandes de concession de maisons de jeu

(art. 15, al. 2, loi fédérale sur les maisons de jeu, LMJ)

---

**Conformément au chiffre 10 de la décision du Conseil fédéral du 24 octobre 2001 (décision sur les concessions de maisons de jeu), les demandes suivantes pour l'octroi d'une concession B dans la région de Suisse centrale (cantons d'Uri, Obwald et Nidwald) sont parvenues à la CFMJ au 30 juin 2002:**

## 1. Canton d'Obwald

### Casino Engelberg

1. Nom de la maison de jeu: Casino Engelberg
2. Lieu d'exploitation de la maison de jeu: Engelberg
3. Type de concession demandée: Type B
4. Forme juridique de la maison de jeu: société anonyme
5. Nom du concessionnaire d'implantation: Casino Engelberg-Titlis AG  
Nom du concessionnaire d'exploitation: Casino Luzern Spiele AG
6. Principaux rapports de participation (au moment du dépôt de la demande de concession):
  - concessionnaire d'implantation: Engelberg-Titlis Tourismus AG, Engelberg (34%); Bergbahnen Engelberg-Tübsee-Titlis AG, Engelberg (33%); Casino Luzern Spiele AG, Lucerne (33%)
  - concessionnaire d'exploitation: Kursaal-Casino Luzern AG (55%); Casinos Austria International AG (43,2 %); Swiss Casinos (1,8%)
7. Partenaires commerciaux les plus importants: Casino Luzern Spiele AG, Lucerne
8. Eléments principaux du rapport sur l'impact économique:
  - Création de nouveaux emplois à temps complet: 65 (y compris les nouveaux emplois générés indirectement)
  - Recettes fiscales en faveur de la Confédération, du canton et de la commune: Fr. 1,27 mio./an
  - Recettes fiscales en faveur de la Confédération (impôt sur les maisons de jeu): Fr. 1,28 mio./an
  - Accroissement du pouvoir d'achat grâce aux visiteurs attendus: Fr. 3,8 mio./an
  - Investissement unique en faveur de la région: Fr. 3 mio.
  - Prestations anticipées en faveur de la région: Fr. 0,3 mio./an
  - Augmentation générale de la demande en raison de l'effet multiplicateur: Fr. 4 mio./an

9. Offre de jeux: 56 appareils à sous et 5 tables de jeu  
(2 American Roulette, 2 Black Jack, 1 Casino Stud Poker)
10. Exploitations annexes: bar
11. Enumération des moyens investis dans des projets d'intérêt général ou d'utilité publique:  
Versement d'un montant de l'ordre de Fr. 60 000.– par an au profit de manifestations et d'institutions culturelles, sportive ou sociales

## 2. Canton de Nidwald

### Casino Buochs

1. Nom de la maison de jeu: Casino Buochs
2. Lieu d'exploitation de la maison de jeu: Buochs
3. Type de concession demandée: Type B
4. Forme juridique de la maison de jeu: société anonyme
5. Nom du concessionnaire d'implantation et d'exploitation:  
– Casino Vierwaldstättersee AG
6. Principaux rapports de participation  
(au moment du dépôt de la demande de concession):  
Casino Kursaal Interlaken AG, Interlaken: 55 %  
Pro Urschweiz Tourismus: 45 %
7. Partenaires commerciaux les plus importants: Saarland Spielbank GmbH, Saarbrücken; Hotel Postillon AG, Buochs
8. Eléments principaux du rapport sur l'impact économique:
  - Création de places de travail: 54
  - Création induite de places de travail dans la région: 42
  - Nuitées supplémentaires de vacanciers dans l'agglomération de Stans: 3500/an
  - chiffre d'affaire induit généré par ces derniers dans l'agglomération de Stans: Fr. 700 000/an
  - Visiteurs journaliers provenant de l'extérieur de l'agglomération: Fr. 100 000/an
  - chiffre d'affaire induit généré par ces derniers à l'extérieur du casino: Fr. 1,75 mio./an
  - Recettes fiscales de la maison de jeu (imposition des sociétés): Fr. 240 000/an
  - Recettes fiscales des employés du casino: Fr. 1 mio./an
  - Recettes fiscales en faveur de la Confédération: Fr. 3,5 mio./an
  - Recettes fiscales en faveur du canton d'implantation: Fr. 2,3 mio./an
  - Accroissement du pouvoir d'achat grâce aux visiteurs attendus: Fr. 2,5 mio./an
  - Investissement unique en faveur de la région: Fr. 2,8 mio.
  - Prestations anticipées en faveur de la région: Fr. 1,8 mio./an
  - Augmentation générale de la demande en raison de l'effet multiplicateur: 5,5 mio./an

9. Offre de jeu: 120 appareils à sous; 8 tables de jeu  
(5 Roulette; 2 Black Jack; 1 Poker)
10. Exploitations annexes: bar
11. Enumération des moyens investis dans des projets d'intérêt général ou d'utilité publique:  
Un montant représentant le 10 % du produit brut des jeu, avec un minimum Fr. 150 000.– sera attribué à la fondation «Pro Urschweiz Tourismus» (à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'exploitation complète). Sponsoring en faveur des manifestations d'importance touristique à hauteur de Fr. 50 000.– par an.

27 août 2002

Commission fédérale des maisons de jeu